GAZETTE DE VARSOVIE

MERCREDI, 29 MAI 1793.

VARSOVIE, *le 29 Mai.*

Avant-hier 27 du courant, les Diétines de la Terre de Varsovie ont eu lieu dans cette Capitale, suivant la teneur de l'Universal de S. M. en date du 6. M. Sobolewski Castelan de la dite Terre, a ouvert la séance, & recommandé pour Maréchal de la Diétine, M. Klicki sous-Echanson de Rożańsk, & Vice-Maréchal de la Confédération de Varsovie; il a été accepté & est entré en fonctions sur le champ. Les deux nonces élus pour la Diète future, sont ce même M. Klicki, & M. Bielański sous-Echanson de la Couronne. Nous donnerons une autre fois les instructions qui leur ont été remises.

3me. suite du résumé des principales déterminations de la Sme. Confédération génér... dans le courant de Mai.

Du 1. Mai. M. Pułaski Maréchal *par interim* de la Confédération générale de la Couronne, obtient le grade de Général-inspecteur, vacant par la mort de M. Iliński.— La place de Général-Major qu'il quitte, est conférée à M. Raczyński Conseiler de la Conf: gen: de la Cour:

— Le Pce. Casimire Sapieha s'étant démis de la dignité de Général d'artillerie, elle est accordée au jeune Pce. François son fils.

Du 2. Il n'y eut point de séance, à cause de la fête de S. M. l'impératrice de Russie, qui tomboit ce jour-là. S. E. M. l'Ambassadeur extraordinaire donna à cette occasion, un diner splendide, auquel il avoit invité tous les membres de la Conf: générale, les Sénateurs, les Ministres, les dignitaires, & toutes les personnes distinguées qui se trouvoient alors à Grodno.

Du 3. Ce jour ainsi que le lendemain avoit été désigné par M. de Siewers, pour y récevoir en vertu des ordres qui lui avoient été expédiés de Pétersbourg, l'hommage & serment de fidélité, de tous les dignitaires ou simples gentilshommes qui possèdent des biens dans les Provinces réunies aux Etats de S. M. I. (*voyez dans notre No. la formule de ce serment.*) Ce fut pour consacrer la mémoire de cet événement, que le lendemain 5. M. l'Ambassadeur donna un grand concert, un bal & un souper, auquel furent invitées plus particulièrement, les personnes qui avoient prêté foi & hommage les deux jours précédens.

— Universal de S. M. portant convocation des Diétines, fixées au 27 de ce mois, pour l'élection des nonces qui doivent se trouver à la Diète, (laquelle suivant le même Universal, se tiendra à Grodno, le 17 Juin,) comme aussi pour la rédaction des instructions qui leur seront remises à cet effet, par les Palatinats Terres & Districts.— Nous observerons à cette occasion, que plusieurs gazetes étrangères ont écrit sans fondement, que S. M. avoit refusé de signer cet Universal. Les auteurs de ces feuilles ont sans doute été induits en erreur, par des personnes qui ne sont point au courant des affaires, ou qui feignent de les ignorer.

— Déclaration de la Conf: de Lithuanie, contenant les formes légales & la marche que l'on doit observer, dans la tenue des Diétines futures, dans toute l'étendue de ce Duché; tant pour le choix des dignitaires qui doivent les présider, que pour l'élection des Nonces, & la teneure des instructions qui y seront rédigées.

Du 4. Arrêté par lequel la Sme. Conf: gen: déclare vacans tous les emplois & charges tant civiles que militaires, ci-devant possédées par des citoyens qui n'ont point encore fait un récès légal de la Diète révolutionnaire de Varsovie, aux termes des Universaux publiés sous la date du 19 Mai & 16. Novembre de l'année dernière, & qui n'ont point accédé à la Conf: gen: des deux Nations. La dite Généralité se réserve la nomination ultérieure à ces places, lesquelles ne seront conférées qu'à ceux, qui auront satisfait à cette double obligation.

— Second arrêté par lequel la Sme. Conf: gen: rétablit dans ses droits & prérogatives, le Sr. Sosnowski ci-devant Gréfier en Chef de la Juridiction dite du Gr: Maréchal de la Couronne, & privé depuis peu de cette charge, sur un faux exposé dans lequel il avoit été représenté comme un des Délégués de la Terre de Stężyce, à la Diète révolutionnaire de Varsovie, chargés de la remercier ainsi que S. M. de la Sanction donnée au mode constitutionel décrété le 3 Mai.

— On confère à M. Miączyński ci-devant Général-inspecteur, & Chef d'un régiment d'infanterie, la charge de Grand Notaire de Camp de la Couronne, remplie jusqu'à cet instant par M. Rzewuski.

— Le jeune Comte Stanislas Ożarowski fils du Castelan de Voynice, obtient le régiment d'infanterie qu'avoit ci-devant M. Potocki Staroste de Szczerzecki.

— On dispose des emplois civils vacans dans la commission de guerre, en faveur de divers citoyens admis comme subalternes dans la Chancellerie de la dite commission.

Du 5. Le Pce. Sułkowski Palatin de Kalisz, qui avoit été présenté la veille à S. M. pour la place de Gr: Chancelier de la Cour: & de Président du département des affaires étrangères, vacante par la demissi n de M. le Cte. Małachowski, est agréé à la séance de ce jour, & prête le serment réquis.

Du 6. La Sme. Conf: gén: décrète que Ses Maréchaux respectifs ayent à faire apposer les sceaux sur l'Universal de S. M. rédigé le 2. & portant convocation des Diétines, comme aussi sur les lettres circulaires adressées aux mêmes fins, à tous les citoyens des Palatinats, Terres & Districts.

Du 7. Tenue des assemblées provinciales, pour y délibérer sur les divers intérêts politiques & civiles du Gr: Duché de Lithuanie, mais particulièrement sur les points principaux des instructions à donner aux nonces, dans les Diétines prochaines. A la suite de cette séance, s'est ouverte celle de la Conf: gén: où le Pce. Sułkowski est venu remercier l'assemblée, de la confiance dont elle venoit de lui donner un nouveau témoignage, en lui conférant la dignité de Gr: Chancelier de la Couronne.

— M. Tyszkiewicz ci-devant Général de camp de Lithuanie, passe à la charge de Gr: Maréchal de ce Duché, occupée jadis par M. Gurowski.

— La dignité de trésorier du Gr: Duché de Lithuanie, vacante par la démission du Pce. Stanislas Poniatowski, est conférée à M. Michel Ogiński Porte-glaive de cette Province.

— La chambre adopte unanimement le projet, d'après lequel on attribue aux Gr: Généraux & à la commission de guerre, l'autorité & les droits qui avoient été fixés par la constitution de 1775. conservant du reste les loix particulières touchant les formes de présentation, & l'ordre respectif d'avancement pour les officiers de tous les grades.

— On confie à M. Ożarowski Castelan de Voynice, en sa qualité de premier Lieutenant-général, le commandement en Chef des troupes de la Couronne, en l'absence de M. Rzewuski, Général de Camp de la Cour: lequel pour raisons de santé, doit aller prendre les eaux en pays étranger.

Du 8. Le cours des séances est interrompu par la fête de S. M. dont l'anniversaire a été célébré dans l'église des ex-Jésuites. Les deux Conf: gén: ont assisté à la grande messe & au discours prononcé à cette occasion, par M. Kossakowski Garde du trésor de la Cathédrale de Vilna. M. de Siewers a donné le même jour un grand diner.

Du 9. Point de séance à cause de la fête de l'ascension. Il y a eu grands appartemens chez S. M. Le Gr: Maréchal de la Cour: y a remis à M. Tyszkiewicz, ci-devant Général de Camp de Lithuanie, le baton du Maréchalat de cette Province, & il a prononcé à cette occasion un discours, dans lequel il a fait un éloge pompeux des services rendus à la patrie, par les ancêtres du nouveau Maréchal; services qui deviennent un sûr garant de ceux qu'il rendra lui-même dans cette nouvelle dignité. A la suite de ce discours, M. Tyszkiewicz a prêté le serment d'usage.

Du 10. Diverses résolutions déterminées par des circonstances particulières, tant pour les Provinces de la Cour: que pour celles du Gr: Duché de Lithuanie.—Décision ultérieure & définitive sur diverses causes jugées préliminairement par telle ou telle Confédération particulière, & portées par appel à l'une ou l'autre des Confédérations générales.

FRANCE.

Suite des évènemens politiques, dans le courant de Mai.

Voici encore une des proclamations adressées, non par la Convention, mais par la commune de Paris, aux armées Françoises de la Belgique. Le défaut de place ne nous a pas permis de la donner plutôt; mais quoiqu'un peu tard, elle ne sera point hors de saison; elle mérite d'être connue, ne fut-ce qu'à cause du style.

„ Guerriers, nos freres, la révolution devoit produire des crimes, comme elle enfanta des vertus. Un traitre qui connoissoit ce que vous valiez, & qui ne pouvoit à l'exemple de César, espérer vous attacher à lui, qu'en vous menant à la victoire, Dumourier vient de jetter le masque; c'est en vous faisant combattre pour la liberté, qu'il avoit formé l'horrible projet de vous redonner un maitre. "

„ Toujours il se vanta de ses succès, & c'étoient les vôtres: il se crut redoutable, & c'étoit vous qui l'étiez. Ce délire de son ambition a été suivi d'un forfait plus atroce. Il a cru pouvoir faire servir ces mêmes armes, toujours victorieuses dans vos mains, à détruire le grand ouvrage que vous aviez commencé. Le malheureux! il osoit attendre que vous seconderiez ses audacieuses prétentions, & que vous étoufferiez la liberté dans sa marche triomphante, après vous être couverts de gloire en la défendant à son berceau. Non, sa démence est aussi grande que votre courage est sublime. Avec vous c'étoit un géant, sans vous ce n'est qu'un pigmée ridicule, impuissant, dont les extravagantes rodomontades n'inspireroient que le mépris & la pitié, si les fureurs & les crimes n'inspiroient l'indignation profonde, qui doit paraliser ses coupables efforts. "

„ Ce révolté perfide a prodigué votre sang & notre or, pour nous fatiguer, nous épuiser & nous asservir. Entouré de vos forces, il s'érige tout à coup en souverain arbitre de nos destinées, & prétend à lui seul dicter des loix à la Nation. D'une main scélérate, il prépare vos revers; de l'autre, il offre à des hommes libres, un maitre & l'esclavage, pour les en dédommager, comme si la servitude n'étoit pas le plus grand des maux, comme si de nouveaux fers pouvoient remplacer vos lauriers. C'est sur Paris, le sanctuaire de la liberté; c'est sur Paris, qui combla la caverne du despotisme, & renversa les tyrans tant flattés, le fanatisme & l'ignorance du 18me. siècle, qu'à l'exemple d'un la Fayette, il prétendoit marcher à la tête de ses soldats, dont il avoit l'impudence de se dire le père, lorsqu'il n'en étoit que le détracteur & le bourreau. "

„ François, à l'instant qu'il vous flattoit, en vous disant qu'il falloit employer votre courage à sauver la patrie, il vous peignoit à la Convention, à la Nation entière, comme une horde de soldats indisciplinés & lâches, incapables de résister à l'ennemi. Eh! chers amis, que n'étiez-vous au milieu de nous, au moment où ces affreuses calomnies parvinrent jusqu'à nous, vous eussiez vu ces Parisiens qu'il accusoit, plus calmes que jamais; vous n'eussiez entendu qu'un seul cri: „ non, tout couverts encore du sang Autrichien, ils ne viendront point déchirer les flancs de la patrie, d'une mère qui les chérit, qui les soulage, & qu'ils ont juré de défendre jusqu'à la mort. "

„ Viendroient-ils sous le prétexte d'appaiser les factions, les désordres, payés par les traitres eux-mêmes? Viendroient-ils avec ces canons destinés à foudroyer les Rois, nous ordonner d'accepter un Roi? viendroient-ils foumettre cette ville, qui vit naitre les défenseurs de la France? Viendroient-ils renverser le trône de la liberté, pour élever sur ses débris, celui d'une pédagogie insolente & fastueuse? Viendroient-ils en un instant détruire l'espérance de quatre années de sacrifices & de vertus républicaines? Viendroient-ils arracher l'arbre de la liberté, & le remplacer par la statue d'un despote? Viendroient-ils enfin, violant tous leurs sermens, scellés du sang des François, anéantir la représentation Nationale, fouler aux pieds les loix, empêcher qu'elle nous donne une constitution sage, républicaine & protectrice des droits? "

„ Non, mile fois non: l'on ne craint point ceux que l'on estime & qu'on aime; de héros magnanime on ne devient pas tout à coup misérable rébelle. Les Parisiens vos frères n'ont pas voulu vous prémunir contre le scélérat adroit; mais pleins de confiance en vous, ils vous invitent seulement à redoubler de courage, à soutenir le leur, à venger l'atrocité commise sur nos représentans, enchaînés & livrés à l'ennemi par un monstre. Ils ont voulu vous convaincre, qu'il étoit instant de continuer à mériter toujours le titre glorieux de défenseurs de la liberté & des droits de l'homme. Paris a fait la révolution, Paris la soutiendra, ou Paris ne sera plus. Telle est l'inébranlable résolution de tous les habitans; telle est aussi la vôtre, vous venez de le prouver. Le sentiment a suffi pour vous guider. Les ennemis que vous avez à combattre sont nombreux, mais ils n'en sont pas plus redoutables: jugez en par les efforts qu'ils ont employés pour vous séduire. "

„ Mais, chers amis, si la cause de la liberté, si nos armées éprouvoient un échec, qui pût ébranler les fondemens du temple de notre nouvelle divinité; si la fortune pouvoit un instant s'éloigner de nos drapeaux, la France entière en armes vole à votre secours, les Parisiens en feront l'avant-garde..... "

Le Général Dumourier en passant à Francfort, y a fait une Déclaration en date du 20 Avril, qu'il a signée, & dont l'original est entre les mains du Comte de Metternich, Ministre - Plénipotentiaire au gouvernement des Pays-Bas. En voici la teneur.

„ Ayant appris qu'on avoit élevé quelques soupçons contre mes intentions, d'après une prétendue liaison qu'on suppose exister entre moi & Philippe d'Orl..., Prince François, trop connu sous le nom d'Egalité; jaloux de conserver l'estime, dont je reçois journellement les preuves les plus honorables, je m'empresse de déclarer, que j'ignore s'il existe réellement une faction d'Orleans; que je n'ai jamais eu aucune liaison, avec le Prince qu'on en suppose le Chef, ou qui en est le prétexte; que je ne l'ai jamais estimé; & que depuis l'époque funeste, où il a déchiré les liens du sang, & manqué à toutes les loix connues, en votant criminellement la mort de l'infortuné Louis XVI. sur lequel il a prononcé son opinion avec une impudeur atroce, mon mépris pour lui s'est changé en une aversion légitime, qui ne me laisse que le desir de le savoir livré à la sévérité des loix. Quant à ses enfans, je les crois doués d'autant de vertus qu'il a de vices. Ils ont parfaitement servi leur Patrie dans les armées que je commandois, sans jamais montrer d'ambition. J'ai une grande amitié pour l'ainé, fondée sur l'estime la mieux méritée. Je crois être sûr, que bien loin d'aspirer à jamais monter sur le trône de France, il fuiroit au bout de l'Univers, plutôt que de s'y voir forcé. Au reste, je déclare que si d'après les crimes de son père, ou par les atroces résultats des factieux & des Anarchistes, il se trouvoit dans le cas de balancer entre les vertus qu'il a montrées jusqu'à présent, & la bassesse de profiter de l'affreuse catastrophe, qui a mis en deuil la partie saine de la Nation, & toute l'Europe, & qu'alors l'ambition l'aveuglât au point d'aspirer jamais à la Couronne, je lui vouerois une haine éternelle, & j'aurois pour lui le même mépris que je porte à son père. " (Signé) *Dumourier.*

Un mot sur Dumourier.

Il est facheux que le cadre étroit d'une feuille, qui suffit à peine aux matériaux nombreux, que nous fournit la France sur-tout, ne nous permette pas d'y insérer, une petite brochure qui vient de paroitre. Elle est intitulée: *Dumourier reduit à sa juste valeur.* On ne pouvoit mieux saisir, & rendre avec plus de justesse, l'ensemble de cet homme étonnant, qui a touché tour-à-tour, & presqu'en un instant, aux deux extrémités de la gloire & de la honte, si distantes entre elles. On ne pouvoit peindre sous des traits plus ressemblans, les deux visages du Janus militaire & politique, ni tracer d'une main plus sûre, la ligne qui sépare les qualités & les vices de l'ex-Général. L'auteur de cette lettre, (M. de Bonnefoi Capitaine d'infanterie,) a su y répandre tous les agrémens du style, sans y laisser percer la moindre trace de recherche ou d'enflure; partout on reconnoit la touche d'une saine logique, d'une dialectique serrée, & nulle part on n'apperçoit le logicien. En lisant cet écrit, on sent comme à son insçu tomber un masque important qui nous fascinoit les yeux. Après l'avoir achevé, on n'admire plus, on ne méprise plus le héros éphémère; il ne reste qu'un sentiment involontaire d'indignation pour le mauvais citoyen, que sa vile rancune contre l'ancien gouvernement, a rendu parjure à ses sermens, traitre envers son Souverain, & qui a prostitué au gré des désorganisateurs, de grands talens à l'aide desquels il pouvoit faire honneur à sa patrie, & s'illustrer lui-même par une voie plus sûre & moins criminelle, que

celle qu'il a choisie plus tard, & lorsqu'il n'en étoit plus tems.

Il n'y a sans doute que l'injustice & la passion, qui puissent contester à Dumourier, les talens de sa profession dans un dégré peu commun. Nous l'avons vu entreprenant, audacieux même, & toujours actif, saisir rapidement tous les à-propos, & déployer avec génie les plus grands moyens, au moral comme au physique. Nous l'avons vu disposer, faire exécuter, & suivre de l'œil d'un maître de l'art, les manœuvres les plus habiles, les marches les plus savantes, & montrer plus que de la bravoure à la tête de ses troupes. Il a eu le talent, & c'en est un bien rare, de se faire écouter de gens, qui pour la plupart n'écoutoient plus ni l'honneur ni la conscience, & plus d'une fois par l'éloquence machinale de la popularité, il a su changer en soldats valeureux, des paysans révoltés, & inoculer la fievre du courage, à des cœurs irrésolus. On découvre même dans Dumourier, un germe de vertu que l'intérêt du moment ne peut étouffer, une certaine honnêteté d'ame qui répugne à la bassesse, & qui lui fait abjurer en déshabillé, les excès qu'il tolère en uniforme. Mais une ambition effrénée, & qui se précipitoit avec l'impétuosité la plus aveugle, à travers les chocs multipliés des hazards & des circonstances, cette ambition qui le dévoroit, imposoit silence aux élans du vrai patriotisme & de la vertu......

....Dumourier quoique dans un genre bien différent de Necker, se croyoit comme lui un homme extraordinaire, né pour honorer son siecle, & déterminer l'opinion comme l'assentiment du genre humain. Peut-être il se rendoit justice, mais il exigeoit un tribut qui doit être volontaire. Jamais il n'a pu pardonner à l'ancien régime François, de n'avoir pas mieux su apprécier & placer les talens; & dans le ressentiment que lui dictoit cette injustice, il a saisi avec transport, l'occasion de venger le mérite méconnu dans sa personne. En effet, si nous voulons être de bonne foi, nous avouerons que lancé dans la carrière du véritable honneur, Dumourier que l'on distinguera toujours du foible & coupable Lafayete, eut montré à l'Univers un grand homme. Mais aujourd'hui pour qu'il le soit réellement, il faut qu'il fasse oublier de grands crimes par de grandes vertus, & qu'il commence par combler l'espace immense, qui sépare le véritable homme de bien, du factieux, du citoyen rebelle, parjure à ses sermens, traître à sa patrie qui l'a élevé, à son Roi qu'il avoit juré de défendre. Ce héros dont l'ame grande & ferme, a su tant de fois s'élever à la hauteur des circonstances, étoit en même tems, par une de ces contradictions qui ne sont que trop communes dans l'espece humaine, léger, versatile, & se prêtant à toutes les formes que lui imprimoient ces mêmes circonstances. Aussi tous les partis comptoient sur lui, & tous les partis s'en défioient. L'opinion du public est déja fixée sur le mérite des hommes de cette trempe, depuis qu'elle a jugé en dernier ressort l'ainé des Mirabeaux..... Sans vouloir péser sur le projet apparent ou réel, mais toujours déplacé pour le moment, de rendre à la France un Roi constitutionel; quelle idée doit-on se former de cette *conversion subite de Dumourier*, de ce retour tardif à la vertu, qui a pu causer un instant d'éblouissement au Prince de Cobourg lui-même, à ce Général qui passe pour connoitre si bien les hommes. En combinant les tems, les lieux, les chances de la guerre, l'espoir de succès brillans, ne seroit-on pas tenté de croire, que ce changement n'a été qu'un coup d'intrigue adroit, & forcé par d'impérieuses conjonctures?.. Enfin, voici un dilemme auquel il me semble qu'il n'est point de réponse. *Si Dumourier vaincu au dehors, suspect & accusé au dedans, s'est cru encore assez fort en moyens, pour porter Louis XVII. sur le trône constitutionel de France, il est démontré que Dumourier victorieux, environné de toutes ses forces, & investi de la confiance publique, fut l'assassin de Louis XVI. qu'il pouvoit, qu'il devoit défendre, & dont il abandonna la cause.....* En un mot, Dumourier pourra parvenir à faire excuser jusqu'à un certain point ses sentimens, jamais il ne réussira à justifier ses démarches. S'il étoit persuadé que la France asservie sous le faisceaux d'une poignée de despostes, gémissoit dans les entraves d'une anarchie plus funeste mille fois, que la tyrannie la plus arbitraire & la plus cruelle, il pouvoit desirer de briser ce joug de fer. Mais pour atteindre ce but avec honneur, & se mettre au dessus du reproche, il falloit n'employer que des moyens qui fussent autorisés par la loi, ménagés par une saine politique, & que le patriotisme le plus pur ne rougit point d'avouer. Si tous ces moyens, ou ceux qu'il croyoit les plus efficaces lui échappoient, & qu'il ne pût réussir que par un crime, il falloit renoncer à son entreprise, donner sa démission, & se retirer. Un homme comme Dumourier, chargé en quelque sorte des destinées d'un grand Empire, & dont les moindres actions doivent subir le jugement des générations présentes & de la postérité, ne peut transiger avec l'intérêt du moment, contre ses obligations. Pour lui il n'est point de milieu entre la vertu & le crime, entre la gloire & l'infamie. Tout homme public devroit toujours avoir cette maxime devant les yeux: *La ligne qui marque les bornes du devoir, est souvent imperceptible, & quiconque est chargé d'une fonction importante, marche sans cesse entre la crainte de faire le mal, & l'incertitude d'avoir fait le bien.....*

Il résulte d'un compte rendu par Bréard, organe du comité de salut public, dans la séance du 30, que de gros convois de bâtimens de commerce, sont entrés dernièrement dans nos ports; que d'autres en sont sortis bien escortés; qu'un nombre assez considérable de frégates & de bâtimens légers sont en croisière près de nos côtes; que par-tout, & sur-tout à Brest, les travaux de la marine sont dans la plus grande activité; que les armemens se pressent de toutes parts. Bréard fait pressentir que nos ennemis trembleront bientôt, quoique nos forces soient inférieures...

Le conseil général de la commune de Paris a préféré au mode de contribution établi, un espece d'emprunt, mais un emprunt forcé. Voici les proportions sur lesquelles il a été établi dans la séance du 3.— De mille à 2 mille liv: de revenu, on prête 30 l.—De 2 à 3 mille, 50 l.—De 3 à 4 mille, 100 l.—De 4 à 5 mille, 300 l.—De 5 à 10 mille, 1000 l.—De 10 à 15 mille, 2250 l.—De 15 à 20 mille, 5000 l.—De 20 à 30 mille, 10,000 l.—De 30 à 40 mille, 16,000 l.—De 40 à 50 mille, 20 000 liv.

Tous ceux dont le superflu originaire surpassera 50 mille liv: se réserveront 30 mille liv: du superflu restant, & ils verseront l'excédent de ce revenu superflu dans la caisse.—Les meubles & immeubles de ceux qui n'auront point satisfait à la réquisition patriotique, seront saisis & vendus à la réquisition des comités révolutionaires, & leurs personnes regardées comme suspectes.....

Cambon, au nom du comité de salut public, a donné dans les séances du 30 Av: & 1 Mai, les détails les plus satisfaisans sur l'état actuel de nos armées. Celle de la Belgique est composée de 90 mille hommes effectifs; les recrues y arrivent journellement; le décret d'incorporation dans les cadres existans s'exécute. Celle des Ardennes est composée de trente-sept mille hommes. Dans celle du Rhin tous les cadres sont au complet.

On ignore encore l'état effectif de l'armée des Alpes; mais les détails qu'on en donne sont satisfaisans. L'armée d'Italie est composée de 40 mille hommes, depuis les bouches du Rhône jusqu'à Perpignan. (Il y a 11 armées sur pié.)

La commune de Béziers, qui étoit requise de fournir 300 hommes, en a fourni 3,000. Celle de Mayerac, petit village qui n'avoit point été requis, est parti en entier avec son curé & ses officiers municipaux. De pareils actes de civisme, ajoute Cambon, doivent nous faire espérer que les frontières des Pyrennées ne seront pas entamées. L'armée des Côtes s'organise plus lentement: la commune de Paris s'occupe d'y faire porter des forces considérables de troupes & de canonniers, pour être employés principalement dans le département de la Vendée. Cette armée sera divisée en trois parties: la première occupera les côtes de la Rochelle, la seconde celles de Brest, & la troisième celles de Cherbourg. Le rapporteur a proposé ensuite de réduire le nombre des représentans du peuple, près les armées, à 63. & il a exposé l'étendue des pouvoirs qu'il jugeoit nécessaire de leur donner. Son projet de décret a été adopté.

Londres, du 30 Avril.

Une maison de Manchester vient encore de faire une banqueroute de deux millions sterling.—On compte dans les environs de Londres, plus de 7000 manufactures, dont les ouvriers sont sans travail.

Du 7 Mai. Plusieurs lettres particulières reçues hier par la voie d'Ostende, anoncent d'une manière positive, que Gaston s'est rendu maître de la ville de Nantes, comme de toute la Brétagne.

Florence, du 23 Avril.

On apprend de la Corse, qu'un détachement de troupes Françoises ayant voulu arrêter le Général Paoli, pour le conduire à Paris, un grand nombre d'habitans se sont soulevés en sa faveur, & ont declaré qu'ils s'opposeroient au départ de ce Général, si cher à ses compatriotes. On attend à Bastia quatre mille hommes de troupes réglées, outre deux mille qui y sont dejà. Tous les jours il arrive dans ce port des vaisseaux chargés de vivres & de munitions.

Bruxelles, du 10 Mai.

Le 8. les Seigneurs-Etats de Brabant se sont as-

semblés pour la première fois. Quoiqu'on ignore jusqu'ici quels ont été les points qui ont été pris en considération, on sait que les moyens d'accorder promptement à S. M. un don gratuit de six millions, pour les frais immenses de cette guerre, ont été le principal objet des délibérations. Par une de leurs résolutions, il a été envoyé des lettres réquisitoriales aux huit cuves de la ville de Bruxelles, portant que le surplus des fourages qui ne sont pas absolument nécessaires à la consommation particulière des paysans, soit incessamment par eux fourni pour la subsistance & le besoin des armées impériales.... Les Etats ont repris aujourd'hui 10. le fil de leurs délibérations du 8.

A la réquisition du Commissaire civil de S. M. pour le Brabant, l'officier municipal a été reprendre dans plusieurs maisons de Bruxelles, un très grand nombre de bombes & autres attirails de guerre, abandonnés par les François lors de leur retraite de cette ville.

Du quartier-général de Quiévrain, du 4 au 10 Mai.

Du 4 au 5. il ne s'est rien passé de remarquable, hors quelques escarmouches d'avant-postes.

Le 6. des détachemens ennemis de la garnison de Maubeuge, attaquèrent à plusieurs reprises, les avant-postes du Lieutenant-Feldmaréchal Comte de la Tour; mais ils furent repoussés chaque fois avec perte.

Le 7. à la pointe du jour, l'ennemi ayant détaché un Corps d'infanterie & de cavalerie, de son camp de Famars, repoussa nos védettes & chasseurs, de Saultain, & mit le feu à 2 habitations, qui étoient à quelque distance de ce village. Mais une division de notre infanterie suivie de 2 canons s'étant avancée, l'ennemi fut chassé de ce poste; ce qui l'empêcha de continuer à incendier les maisons.

Vers midi, des chasseurs ennemis sortis de Valenciennes, vinrent attaquer le centre de notre position, & firent un feu soutenu sur nos piquets & védettes. Ces chasseurs s'étant fort avancés dans la plaine, le Général Baron de Kray, envoya deux détachemens de la division de Kayser, chevaux-légers, qui les attaquèrent vivement avec le secours de quelques housards d'Esterhazi, lesquels ayant enveloppé les batteurs d'estrade ennemis, en sabrèrent une soixantaine dont 2 officiers; le reste se sauva avec précipitation dans la forteresse. Notre perte se réduit à 3 chevaux blessés.

A la pointe du jour, un Corps nombreux d'infanterie & de cavalerie ennemies, ayant beaucoup de canons, avoit attaqué du côté de Maubeuge la position du Lieutenant Feldmaréchal Comte de la Tour. L'ennemi fit 5 attaques tant contre nos 2 ailes que contre le centre; mais après un combat opiniatre de 4 heures, il fut repoussé de tous côtés, & poursuivi jusque sous le canon de Maubeuge. La perte de l'ennemi se monte à 30 tués & 200 blessés, la nôtre à 6 tués & 11 blessés. En outre, 2 de nos chevaux furent tués & 6 blessés.

L'ennemi ayant fait avancer en même tems, un Corps d'infanterie & de cavalerie contre les avant-postes du Colonel Prince de Reuss près de Bavey, y fut également repoussé par un feu bien soutenu, & se sauva avec perte de 3 tués & de plusieurs blessés. Nous eumes 2 blessés, savoir le Lieutenant Comte Krukowski, & un soldat du régiment de Venc: Colloredo.

Le 8. au matin, l'ennemi se porta contre le Corps de réserve, qui aux ordres du Général Comte de Clairfait, est posté sur la rive gauche de l'Escaut. Il attaqua d'abord sur plusieurs points avec beaucoup de forces & de vivacité, les postes de Rainies & de Vigogne.

Le combat qui dura depuis 8 heures du matin jusque fort avant dans la nuit, fut des plus opiniatres & des plus sanglans. L'ennemi fut renforcé à plusieurs reprises par des troupes fraiches; cependant les troupes I. R. par leur fermeté & leur bravoure extraordinaires, eurent le dessus, & forcèrent l'ennemi à se retirer, après lui avoir tué & blessé beaucoup de monde. Le Général Comte de Clairfait fait une éloge particulier, de la conduite courageuse qu'a développée à cette occasion, le Général-Major Baron de Wenkheim, ainsi que des bons services que lui ont rendus les 2 bataillons de troupes Prussiennes, qui étoient arrivés à son secours.

Vers le même tems, le Corps de troupes Prussiennes aux ordres du Lieutenant-Général Baron de Knobelsdorff, fut attaqué près de St: Amand par des forces très considérables. Cependant la brave contenance des troupes Prussiennes, rendit inutiles tous les efforts de l'ennemi, & le força à la retraite, après lui avoir fait essuyer une perte considérable tant en tués qu'en blessés. S. A. R. le Duc d'York, avoit détaché 3 bataillons pour seconder les troupes Prussiennes, ce qu'ils firent avec toute la bravoure qu'on leur connoit. Notre perte tant en tués qu'en blessés, se monte à 500 hommes; celle des Prussiens, à 300. & celle des Anglois, à 150 hommes. La perte de l'ennemi doit être infiniment plus considérable, puisqu'il fut repoussé 4 fois de suite, & exposé long-tems à notre feu de cartaches, qui doit lui avoir tué beaucoup de monde, à en juger par le nombre de ses morts qu'il a laissés sur le champ de bataille.

Une colonne ennemie composée d'infanterie & de cavalerie, s'avança du côté de Quesnoy, & attaqua le village de Jalain, qu'occupoient nos troupes légères; mais l'ennemi fut encore forcé de se retirer, sans avoir rien effectué. Vers midi, il se porta en forces sur Grand-Vargnies, d'où il délogea nos avant-postes. Cependant le Généra Otto détacha d'un côté, le Lieutenant Mecsery d'Esterhazy, avec quelques housards & chasseurs, & de l'autre, le Capitaine Mara des housards de Barco, qui fondirent sur le village avec tant de bravoure, qu'ils mirent en pieces 52 ennemis dont un officier. Vers le soir, une colonne ennemie ayant reparu près du moulin de Bresseau, où elle canonna nos avant-postes, le Général Otto la chargea si vivement par le feu de ses pieces de 12. & ses obus, qu'elle se retira bientôt. Le 9. nos troupes ont emporté deux batteries ennemies, & ont fait quelques prisonniers. Le 10. il y a eu encore une affaire très vive, sur laquelle nous donnerons des détails ultérieurs. — Le Général Dampierre est mort, dit-on, des blessures qu'il avoit reçues le 8.

De Hantes près Sotre-sur Sambre, le 9 Mai.

Hier, les François arrivèrent ici à la pointe du jour, au nombre d'environ 2000 hommes, & s'emparèrent du poste que le piquet de cavalerie Autrichienne qui l'occupe ordinairement, avoit, comme de coutume, quitté la veille fort tard, & auquel n'étoit pas encore arrivé le piquet commandé pour ce jour-là. Cependant loin de s'effrayer du nombre, nos troupes amusèrent l'ennemi, & donnèrent par là le tems à 50 hommes d'infanterie qui sont à la Buissière, & à quelques hussards de Wurmser de se rassembler. Cette petite troupe attaqua courageusement les François, qui prirent le parti de se retirer après un feu de plus d'une heure. Sur ces entrefaites arriva le Lieutenant Claudius avec encore une trentaine de fusiliers. Ce petit renfort aida à repousser l'ennemi jusques sous les haies des jardins de Sotre. Là il s'est engagé un combat, qui a duré plus de deux heures. Les François avoient deux pieces de canon, l'un de 12 & l'autre de 6. mais ils furent bientôt démontés par l'artillerie impériale. Le courage bouillant du Lieutenant Claudius a failli lui être funeste; s'étant avancé trop près de l'ennemi, il n'a du peut-être son salut qu'à quatre hussards & à deux dragons, qui ont mis en déroute des chasseurs à cheval François, qui le poursuivoient. Un maréchal de logis de ces derniers a été tué. Nous avons eu dans cette affaire 3 blessés, dont un mortellement. Les François ont eu beaucoup de morts & de blessés; mais on n'en peut savoir le nombre, parce qu'ils les emportent dans les bois qui leur servent de retraite. Depuis plusieurs jours nous sommes dans des allarmes continuelles, & le peu de sécurité dont nous jouissons, nous le devons à l'activité de Mr: Claudius & au courage des troupes qui le secondent.

Des pionniers de la principauté de Chimay, qui passent en ce moment, disent qu'hier, il y a eu une affaire du côté de l'Abbaye d'Aumont; que les paysans se sont armés, & que les François y ont perdu beaucoup de monde. On dit aussi qu'il se fait à Jumont un rassemblement d'environ 5000 hommes, & que nous sommes menacés de nouveau.

De Hochheim, le 10 Mai.

Avant-hier après une vive canonade, deux bataillons de grenadiers Prussiens chassèrent les François de Costheim, leur enlevèrent 2 canons, & enclouèrent un obus qui étant démonté ne pouvoit être emmené. Ensuite ils emportèrent les retranchemens derrière ce village; mais ils ne purent arriver cette fois jusqu'aux batteries, en étant empêchés par de larges fossés remplis d'eau qui les entourent. Dans cette attaque, les Prussiens ont eu 25 tués & 116 blessés; les Saxons 59 tant tués que blessés; les Hessois 38 tués, & les troupes de Hesse-Darmstad 12 blessés. Nous ignorons quelle est la perte de l'ennemi.

Nous apprenons que les François sont rentrés à Kostheim, & qu'ils s'occupent à y élever une nouvelle batterie; mais on ne croit pas qu'ils puissent l'achever, vu le feu continuel auquel ils sont exposés.

Les prisonniers Prussiens & Saxons qui étoient tombés au pouvoir des François, lors de la dernière sortie du 27. au 28. ont déjà été échangés: ils sont retournés à leurs régimens respectifs le 2 de ce mois. On a rendu aux François deux prisonniers pour un.